



Mairie de BOURG SAINT CHRISTOPHE (01800)

Tél : 04.74.61.01.66 - Fax : 04.74.61.33.80

email : bscmairie@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune à Bourg Saint Christophe
se réunira, en séance ordinaire le 22 mars 2026, à 10 heures 30.

Objet de la réunion

- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu
- Désignation des représentants au SIVOS de Bourg Saint Christophe - Pérouges
- Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain
- Désignation des représentants au Syndicat des eaux Dombes Côtière
- Désignation des représentants au comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires
- Délégations du conseil au maire
- Indemnités des élus
- Liste des Commissions
- Questions diverses

Fait à Bourg Saint Christophe, le 18 mars 2026

Le Maire, Bernard PERRET

